

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2021

Présents : Dominique MOREL, Patrick GACQUER, Patrice LENEUTRE, Delphine BRIAU, Pasilino SALUA, Didier DUPONTREUE, Magalie BIGOT, Nicolas DUPUIS, Mandy GHIER, Sébastien ROUSSEL, Laurence LHORLOGE, Maurice DA COSTA, Martine LEDOUX, Florence FOURNIER

Absent excusé : Mathieu MOREL (a donné pouvoir à Sébastien ROUSSEL)

Aucun commentaire suite à la lecture du compte rendu de la session précédente du Conseil Municipal

1) La halte- garderie

Delphine BRIAU présente le projet de halte- garderie pour les jours scolaires

Après observation de ce qui se fait dans les communes environnantes et plus lointaines, 3 propositions de tarifs sont faites :

Tarif à la journée :

Matin	1€	1.20€	1.40€
Soir	2.50€	4.20€	3.50€
Journée complète	3.50€	5.20€	4.90€

Tarif à la semaine

Matin	4€	4.80€	5.60€
Soir	10€	12€	14€
Journée complète	14€	16.80€	19.60€

Des forfaits matin, soir et journée complète seront possibles pour les familles, ainsi que des accueils « exceptionnels » si besoin

Les horaires proposés :

De 7h15 à 8h20 le matin, et de 16h à 18h30 le soir

Les horaires sont approuvés à l'unanimité par le conseil

Les tarifs retenus :

Tarif journée : 1.40 euros le matin et 3.50 euros le soir, soit 4.90 euros la journée

Tarif semaine : 5.60 euros le matin et 14 euros le soir, soit 19.60 euros la journée

Tarif journée exceptionnelle 5 euros

Pénalité de 10 euros en cas de dépassement d'horaire

Ces tarifs sont approuvés à l'unanimité

Le recrutement

2 contrats à temps non complet sont proposés, répartis comme suit :

- 1^{er} poste : garderie + cantine
- 2nd poste : garderie + accueil de loisirs le mercredi

3 candidatures spontanées ont été reçues en mairie, un appel à candidatures sera diffusé sur le site internet de la commune

Un contrat de ménage de 15 ou 16h sera à prévoir par la suite.

2) Accueil de loisirs du mercredi

Une proposition a été établie par PEP80 qui gère déjà le centre de loisirs de cet été, pour lequel de très bons échos sont remontés, tant par les enfants que par leurs parents.

Horaires proposés :

De 8h à 18h, avec la possibilité de déposer les enfants jusque 9h30 et de les récupérer à partir de 17h
Inscription en mairie jusqu'au 8 septembre (début le 15 septembre) et paiement sur place par période (première période du 15/09 au 20/10)

Tarifs : 5,6 ou 7 euros la journée, en fonction du quotient familial
3.60 euros le repas

A l'année, l'organisation du centre de loisirs :

- Tous les mercredis scolaires
- Une semaine à toutes les petites vacances sauf Noël
- 3 semaines en juillet

Coût total : 74158€, avec un reste à charge pour la commune de 59859€

Vote pour confier le périscolaire du mercredi à PEP80

Oui : 13

Non : 2

Abstention : 0

La décision sera transmise à PEP80 d'ici la fin de semaine pour mise en place à la rentrée.

3) Questions diverses

- Dominique MOREL demande s'il est pertinent de créer une page Facebook pour la commune. Après quelques échanges, notamment liées aux inquiétudes pour la gestion courante de la page et de la modération de commentaires, il est décidé qu'il ne sera pas créé de page FACEBOOK pour le moment

- Mandy GHIER demande si cette année un repas ou un voyage sera organisé pour les personnes âgées, qui sont demandeurs. Dans la mesure du possible et, sous réserve des conditions sanitaires, il est décidé que le Comité des Fêtes propose au minimum un repas aux personnes concernées. Le Pass sanitaire sera bien entendu demandé aux participants.